

Lexique-grammaire et sémantique

La notion de *lexique-grammaire* est attachée aux noms de Maurice Gross et de son équipe, le LADL. Leurs travaux s'inscrivent dans le cadre général des grammaires de Z. S. Harris. Harris part d'une définition abstraite de la phrase et décrit toutes les opérations linguistiques (déplacements et effacements) susceptibles de caractériser un emploi donné d'un prédicat ; mais l'accent mis sur la cohérence des règles ne s'accompagne pas d'une application systématique au lexique. L'apport de Maurice Gross consiste dans le projet de décrire l'extension lexicale des règles syntaxiques : en construisant des classes de prédicats partageant un ensemble de propriétés syntaxiques communes, il donne à la grammaire la forme d'un lexique général de la langue. Grâce aux qualités de systématisme et d'exhaustivité de ce projet, de nombreuses opérations syntaxiques (dites de « restructuration ») ont été mises pour la première fois en évidence, et le caractère massif des expressions à verbe-support et du phénomène du figement a été révélé.

L'idée est assez généralement répandue, depuis les années 1970 jusqu'aujourd'hui, selon laquelle les grammaires de Z. Harris et les lexiques-grammaires du LADL seraient dépourvus de composante sémantique. C'est à faire justice de ce préjugé que nous consacrerons la première partie de notre communication. Il est vrai que la composante sémantique des grammaires de Harris et de Gross n'a pas d'autonomie : elle est entièrement intégrée à la syntaxe. La perspective est moniste : la syntaxe est une incarnation du sens. Il s'agit d'un principe fondamental des grammaires de Harris, depuis Harris 1971 jusqu'à Harris 1988 : les *mots* véhiculent (« carry ») du *sens* (« meaning »), les *phrases* véhiculent de l'*information* (« information »). Harris 1990:19 écrit : « *La grammaire des opérateurs révèle une relation plus fine entre la structure d'une phrase et son contenu informatif (...). La base de cela est dans le fait de spécifier et d'ordonner les événements linguistiques non équiprobables. Certaines de ces ruptures d'équiprobabilité, qui donnent lieu à des structures, sont porteuses d'information (dans un sens apparenté à celui de la théorie mathématique de l'information)* ». L'essentiel de la sémantique des grammaires de Harris est bien résumé dans ce passage de Harris 1971:230 : « *Il existe une corrélation entre structure et signification. Chaque sous-classe de mots comprenant un opérateur ou une classe d'arguments particuliers possède un type de signification correspondant aux relations syntaxiques : modalités dans ϕ_v (i.e. les opérateurs portant sur le verbe), connaissance, sentiments, etc. dans ϕ_s (i.e. les opérateurs portant sur les phrases) etc. (...). C'est pourquoi presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les opérateurs et les phrases élémentaires. Aussi est-il très peu besoin d'ajouter à cette théorie des transformations de base une théorie sémantique* ».

En 1981, Maurice Gross publie un article qui résume les résultats des recherches du LADL des années 1970. La question de la sémantique est au centre de l'article, comme le montre assez le titre : *Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique* (cf. Gross, M. 1981). Gross constate que la plupart des langages formels empruntés par les linguistes à la logique et à l'informatique consistent à associer un ensemble S_y de formes syntaxiques (par exemple la composition de N_0 *apprécie* N_1 et N_1 *travaille* qui donne N_0 *apprécie le travail de* N_1 et N_0 *apprécie* N_1 dans *Poss^l travail*) à un ensemble S_e d'élément de sens, par exemple la composition des deux prédicats sémantiques *Apprécier* (p, q) et *Travailler* (r). Cela suggère, selon Maurice Gross, « *l'existence d'un morphisme entre S_y et S_e , c'est-à-dire d'une redondance importante entre les deux ensembles, au point que l'on peut penser que l'un des deux pourrait être inutile (...). La description sémantique consisterait donc à décomposer les phrases complexes en phrases simples de base, elle ne différerait donc guère de la description syntaxique. Cette position est celle de Harris* ».

Il s'agit d'une théorie sémantique originale qui trouve sa source dans certains travaux du Cercle de Vienne, connus de Harris (cf. Harris 1990). Nous développerons ce point dans notre communication. Nous poursuivrons en évoquant les dictionnaires électroniques de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier (1996, 2011 & inédit). Ils ont été conçus au LADL (cf. cet extrait de la dédicace de *LVF* : « *Nous tenons à remercier ici les membres du LADL (CNRS) de Maurice Gross et, en particulier,*

Alain Guillet, à qui cet ouvrage doit beaucoup, ainsi que nos collaborateurs des dictionnaires Larousse »). Le dictionnaire *Les Verbes français* « repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs » (Dubois & Dubois-Charlier 1996). De fait, les classes lexicales ont un caractère explicitement syntactico-sémantique : ainsi, les informations figurant dans le champ *Opérateur* sont de nature essentiellement sémantique. Plusieurs publications récentes mettent ce fait en évidence (François, Le Pesant & Leeman éd. 2007 ; Leeman & Sabatier éd. 2011) ; nous en ferons la synthèse.

La plupart des lexiques-grammaires concernent une et une seule et même partie du discours. On conçoit l'intérêt qu'il y aurait à rassembler les termes qui, autour d'un même radical, partagent le même agrégat de constructions syntaxiques. Par exemple, il existe tout un sous-ensemble des termes de couleur qui ont la même syntaxe que l'ensemble *blanc, blanchir, blancheur* : ne serait-il pas regrettable que ces termes figurent dans trois dictionnaires différents au lieu de constituer une seule et même entrée (cf. Eshkol et Le Pesant 2007) ? Nous consacrerons la troisième partie de notre communication à présenter notre propre lexique-grammaire des mots de *sentiments*. Les principes généraux de la classification sont décrits dans Le Pesant 2011, le principe général, qui est celui des dictionnaires de Dubois & Dubois-Charlier, est de déduire la classification sémantique de la classification syntaxique. Le vocabulaire est vaste : plus de 4000 verbes, noms, adjectifs et adverbes simples ou locutionnels, sans compter des centaines de collocations impliquant des mots de sentiment. Chaque entrée rassemble les mots qui partagent le même radical et la même syntaxe ; par exemple, il existe, au sein de la catégorie des mots de *colère*, une entrée *fureur* réunissant des lexèmes *fureur, furie, furieux, en fureur, furibond, furax, furibard*. La base de données des mots de sentiment comporte 26 champs dont voici les principaux : la *catégorie lexicale*, le *registre*, la ou les *construction(s) syntaxique(s)*, les *variantes d'intensité*, les *verbes supports* des noms et des adjectifs, les *opérateurs causatifs*, les *prédicats de refoulement* et de *transfert* et les collocations de *réactions corporelles* (réparties entre les quatre champs suivants : *température, couleur, mouvements, regard, voix*). C'est tout compte fait l'ensemble de ces propriétés qui définit le sens de chaque radical faisant l'objet d'une entrée.

Dubois, J. & F. Dubois-Charlier. 1997. *Les Verbes français*. Ouvrage et base de données.
www.modyco.fr & www.lif.univ-mrs.fr/IMG/html/FondamenTAL.html

Dubois, J. & F. Dubois-Charlier. 2011. « La combinatoire lexico-syntaxique dans le Dictionnaire électronique des mots. Les termes du domaine de la musique à titre d'illustration ». In *Langages* n° 179-180.

Dubois & Dubois-Charlier (inédit). *Dictionnaire Electronique des Mots*.

François, J., D. Le Pesant & D. Leeman (dir.). 2007. *Le classement syntactico-sémantique des verbes français*. In *Langue Française* 153.

Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », in Guillet, A. & Leclère A.. éd. *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*. *Langages* 63. Paris : Larousse. 7-49

Harris, Z. 1971. *Structures mathématiques du langage*. Paris : Dunod.

Harris, Z. 1988. *Language and Information*, Columbia University Press, New York.

Harris, Z. 1990. « La genèse de l'analyse des transformations et de la métalangue ». In *Les grammaires de Harris et leurs questions* », A. Daladier éd. *Langages* 99.

Leeman D. & P. Sabatier éd. 2011. *Empirie, théorie, exploitation : le travail de Jean Dubois sur les verbes français*. *Langages* n° 179-180.

Le Pesant, Denis & I. Eshkol. 2007. « Trois petites études sur les prédicats de communication verbaux et nominaux ». *Langue Française* 153 : 20-32. Paris : Larousse. François, Le Pesant & Leeman éd.

Le Pesant, D. 2011. « Vers un thesaurus syntactico-sémantique des mots d'affect ». *Cahiers de Lexicologie* 2011-2, n° 99. *Lexique et philosophie* (Marco Fasciolo éd.) : 117-132. Paris : Classiques Garnier.